Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212202931-20261019-2026_10_008-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune SAINT-GILLES-LES-BOIS

Séance du 19 octobre 2026 à 19 heures 15

Date de convocation : 15 octobre 2026

Date d'affichage : 21 octobre 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme COSSE Nathalie

Objet

Devis FEGER

Étaient présents :

ANTOINE Vincent. BUANNIC Hélène. GODARD Bénédicte. GUILBAUT Romain. WAGNER Vincent. MACE Julien. GUEDON Béatrice

Procurations :

LAPETINA Christelle à GUEDON Béatrice

AUBERTY Patrick à COSSE Nathalie

Absente :LE MEUR Patricia

Secrétaire de séance :

Mme GODARD Bénédicte

Madame le Maire fait part à l'assemblée du devis émanant de la Maison "FEGER" pour le repas du 11 novembre 2026.

Le prix du repas est fixé à 39.90€

Après délibération,

Vote : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 10

Madame le maire est autorisée à signer le devis.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 22 octobre 2026.

Publié ou notifié le .

Fait SAINT-GILLES-LES-BOIS, le 22 octobre 2026

La secrétaire de séance
GODARD Bénédicte

Mairie de St-Gilles-les-Bois (Côtes-d'Armor)

Le Maire